



ministère
éducation
nationale



Ministère de l'éducation nationale

Le Ministre

Paris, le **25 AVR. 2013**

Madame la Présidente,

Vous avez sollicité, pour l'association Femmes et Sciences, l'agrément national en application des articles D. 551-1 et suivants du code de l'éducation, relatifs à l'agrément des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public.

Cette demande a été soumise à l'examen du conseil national des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public qui a émis un avis favorable lors de sa séance du 19 mars 2013.

J'ai décidé d'accorder l'agrément national à votre association. Un arrêté signé en ce sens fera l'objet d'une mention au bulletin officiel de l'éducation nationale.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de ma considération distinguée.


Vincent PEILLON

Madame Véronique EZRATTY
Présidente de l'association
Femmes et Sciences
9 rue Vésale
75 005 PARIS